

Appel à projets photovoltaïques

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) poursuit son soutien en faveur du photovoltaïque en Midi-Pyrénées avec un troisième et dernier appel à projets.

185 candidatures ont été déposées lors des deux précédents appels à projets menés respectivement entre juin et octobre 2009, et entre décembre 2009 et mars 2010.

Au total, 51 projets exemplaires ont été sélectionnés pour recevoir le soutien du FEDER, soit un montant total de 5,1 millions d'euros d'aides européennes.

Nouvel appel à projets jusqu'au 15 octobre 2010

Devant le succès de ces deux appels à projets, la Préfecture de région Midi-Pyrénées, autorité de gestion des programmes européens, lance avec l'ADEME et le Conseil régional le dernier d'une série de trois appels à projets photovoltaïques régionaux.

L'appel à projets est doté d'une enveloppe prévisionnelle de 3 millions d'euros de FEDER. Le cofinancement du FEDER est plafonné à 250 000 euros par projet.

Les candidatures doivent être déposées auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) jusqu'au 15 octobre 2010.

L'appel à projets vise deux types de projets exemplaires :

> Les installations de panneaux intégrés à des bâtiments.

- Les bâtiments faiblement consommateurs d'énergie, examinés prioritairement selon les critères paysagers et architecturaux ;
- Tous les autres bâtiments, pour lesquels le projet pourra concerner un ou plusieurs bâtiments, dès lors qu'ils sont engagés dans une démarche structurée d'économie d'énergie.

Les collectivités locales, les organismes de logement social et les TPE/PME peuvent candidater.

> Les installations de panneaux au sol.

Le projet d'installation doit être localisé sur un site présentant des difficultés de raccordement, d'installation et/ou d'insertion. Toutes les structures peuvent candidater.

Les programmes européens poursuivent ainsi leur soutien à des projets de production d'électricité renouvelable exemplaires, illustratifs d'un fort niveau d'exigence à la fois architectural, paysager, énergétique, et de prise en compte des concepts de développement durable.

Les documents de l'appel à projets (cahier des charges et dossier de demande de subvention) sont disponibles sur le site internet des programmes européens en Midi-Pyrénées :

www.europe-en-midipyrenees.eu > rubrique Appel à projets

Des photos d'installations photovoltaïques sont disponibles sur :
www.europe-en-midipyrenees.eu > Espace presse

communiqué
presse

Contact presse :
Mathilde BLAYA

Responsable de la communication
des programmes européens au SGAR
Préfecture de la région Midi-Pyrénées
+ 33 (0)5 34 45 33 28
mathilde.blaya@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

www.europe-en-midipyrenees.eu